

### CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



Création d'une pépinière d'entreprises sur Saint-Privat pour vous permettre de tester temporairement votre activité dans ce lieu dédié.

Bénéficiez de locaux dédiés avec un bail forfaitaire de 50 euros par mois.

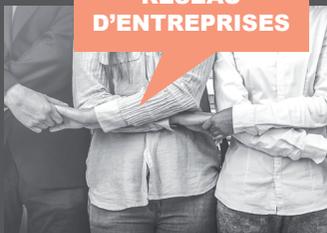
### ASSURER UNE VEILLE ÉCONOMIQUE



XV'D alimente son Observatoire économique et vous en fait bénéficier en diffusant les affaires à reprendre ainsi que les locaux vacants.

## Aides indirectes

### CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES



XV'D s'est engagé dans la création d'un réseau d'entreprises.

Adhérez à ce réseau pour entreprendre ensemble.

### Pour bénéficier de toutes ces aides, comment faire ?

Le service développement économique vous accompagne dans vos démarches.

Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier de demande d'aides sur [www.xaintrie-val-dordogne.fr](http://www.xaintrie-val-dordogne.fr), rubrique «économie».

Les aides XV'D sont cumulables avec les aides économiques des autres partenaires, notamment celles de la Région Nouvelle Aquitaine.

#### SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sandy CREUSET et Cécile MICHALIDIS  
Chargées du développement économique

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE  
05.55.91.45.47 - [conomie@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:conomie@xaintrie-val-dordogne.fr)



# AIDES aux ENTREPRISES

**XV'D vous accompagne**  
Réussissons ensemble



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE  
05.55.91.45.47 - [conomie@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:conomie@xaintrie-val-dordogne.fr)





# AIDES aux ENTREPRISES

## AIDE SUR LES DEVANTURES COMMERCIALES



*Vous souhaitez engager des travaux pour une devanture, une enseigne, une façade, une terrasse... ?*

**Bénéficiez d'une aide financière de 20% des dépenses HT**  
Montant minimum de dépenses : 1 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 1 000€

## AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES



*Vous souhaitez installer votre entreprise sur XV'D et votre activité n'est pas représentée sur la commune concernée ? Vous souhaitez reprendre la dernière activité sur celle-ci ?*

**Bénéficiez d'une aide financière de 35% des dépenses HT**  
Montant minimum de dépenses : 3 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 5 000€

**+ bonification de 500€ si reprise/occupation d'un bâtiment existant vacant.**

## AIDE À L'INVESTISSEMENT



*Vous souhaitez investir dans du matériel productif, réaliser des travaux de mise aux normes ou encore créer votre site internet ?*

**Bénéficiez d'une aide financière de 20% des dépenses HT**  
Montant minimum de dépenses : 1 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 1 600€

## APPEL À PROJETS «TESTE TA BOUTIQUE»



*Votre projet de commerce n'est pas représenté sur la commune et vous souhaitez tester cette activité ?*

**Bénéficiez d'une prise en charge de 50% du loyer pendant 12 mois (aide plafonnée à 300€ par mois).**  
**Démarche soumise à un appel à projets de la part de XV'D.**

## AIDE AU RECRUTEMENT



*Vous (entreprise de moins de 10 salariés) souhaitez recruter un jeune de moins de 30 ans en CDI tout en lui assurant une formation qualifiante (hors apprentissage).*

**Bénéficiez d'une subvention forfaitaire de 1 000€ par recrutement, cumulable avec l'aide au recrutement en contrat de professionnalisation.**

## AIDE À L'INSTALLATION SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS



*Vous souhaitez vous installer sur la Zone d'Activités du Longour à Argentat-sur-Dordogne ?*

**Bénéficiez d'une baisse de 25% à 100% sur le prix du foncier en cas de création d'emplois.**

## SOUTIEN AUX PROJETS COLLECTIFS



*Association de commerçants et/ou d'artisans du territoire, vous souhaitez développer un projet collectif reflétant une dynamique commerçante / artisanale sur la totalité du territoire de XV'D ?*

**Bénéficiez d'une aide financière de 50% des dépenses HT**  
Montant minimum de dépenses : 1 500€ HT / Montant maximum de l'aide : 3 000€

## Aides directes

**Aides bonifiées si votre entreprise est une structure de l'Economie Sociale et Solidaire**